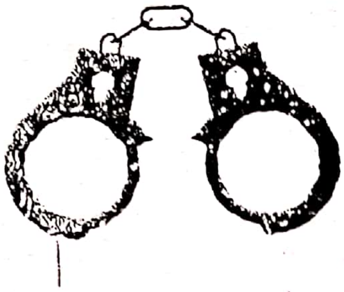

Kiffe ta garde à vue

- La garde à vue est une fabrique de preuves. Tout ce que tu diras SERA retenu contre toi et contre les autres et le mouvement.

- En GAV : On donne son nom, prénom, date et lieu de naissance, c'est tout!

- Puis le mot d'ordre : Je n'ai rien à déclarer, Je n'ai rien à déclarer.

Exemple: êtes-vous fan de l'OM? Je n'ai rien à déclarer. Voulez-vous du café? Je n'ai rien à déclarer. Avez-vous un permis de conduire? Je n'ai rien à déclarer.

Face aux flics, au médecin, à l'enquête sociale : Je n'ai rien à déclarer.

Scanned by CamScanner